



Section de _____

Confédération Syndicale des Familles

Grenoble, le 22 janvier 1994

**Monsieur le Président de la
Commission Communale des Impôts
Hôtel de Ville de Grenoble
B.P. 1066
38021 GRENOBLE**

Monsieur le Président,

Nous avons remis à Monsieur le Chef du Centre des Impôts Fonciers de Grenoble Oisans, le 17 janvier 1994 plus de 900 lettres de réclamation de contribuables de la Villeneuve de Grenoble, dont 275 de familles de locataires qui ont été regroupées par l'intermédiaire de notre Organisation.

Par ces courriers, les contribuables demandent que soient révisés les coefficients d'entretien et de situation particulière affectés à leur immeuble dans un sens plus conforme à la réalité, ils demandent également qu'un dégrèvement puisse leur être accordé pour 1993.

Nous savons que la commission doit se prononcer sur ces points et vous demandons de bien vouloir réexaminer ces valeurs locatives.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CSF Villeneuve,

Mme M.F. GORIUS

P.J. . liste des contribuables ayant déposé une lettre de réclamation
. un exemplaire de la lettre type de réclamation